Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

États financiers
Au 30 novembre 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

PROJET

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
l'**Association Chasse et Pêche Fléchée inc.**,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE FLÉCHÉE INC.** (Association), qui comprennent le bilan au 30 novembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 novembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

PROJET

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PRO FORMA

Société de comptables professionnels agréés

La Tuque, Québec
Le

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2020	2019
PRODUITS		
Cotisations, forfaits et autres droits (annexe A)	**247 792 $**	233 077 $
Subventions (annexe B)	**86 176**	65 345
Contrats de service (annexe C)	**101 429**	82 493
Autres (annexe D)	**19 953**	69 015
	455 350	449 930
CHARGES		
Administration (annexe E)	**87 773**	99 334
Protection et amélioration faunique (annexe F)	**16 782**	20 957
Ponts et chemins (annexe G)	**65 013**	46 510
Poste d'accueil (annexe H)	**195 077**	197 117
Immobilisations corporelles acquises à même les produits (annexe I)	**86 633**	94 514
	451 278	458 432
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**4 072**	(8 502)
AUTRES ÉLÉMENTS		
Subventions salariales d'urgence du Canada	**61 485**	-
Subvention dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadienne (note 12)	**10 000**	-
	71 485	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**75 557 $**	(8 502) $

PROJET

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2020	2019

	Affecté	**Non affecté**	**Total**	Total
SOLDE, début de l'exercice	**30 000 $**	**142 448 $**	**172 448 $**	180 950 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**-**	**75 557**	**75 557**	(8 502)
SOLDE, fin de l'exercice	**30 000 $**	**218 005 $**	**248 005 $**	172 448 $

PROJET

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

BILAN
Au 30 novembre

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**145 977 $**	123 686 $
Créances (note 4)	**171 454**	67 023
Stocks	**999**	999
Frais payés d'avance	**4 077**	6 510
	322 507 $	198 218 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 6)	**1 807 $**	1 780 $
Dettes de fonctionnement (note 7)	**20 236**	22 618
Apports reportés (note 8)	**2 000**	1 372
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	**4 273**	-
	28 316	25 770
DETTE À LONG TERME (note 9)	**46 186**	-
	74 502	25 770
ACTIF NET		
Affecté (note 10)	**30 000**	30 000
Non affecté	**218 005**	142 448
	248 005	172 448
	322 507 $	198 218 $

ÉVENTUALITÉS (note 12)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

PROJET

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**75 557 $**	(8 502) $
Élément sans effet sur la trésorerie		
Produit de désactualisation	**(2 957)**	-
	72 600	(8 502)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	**(104 431)**	53 373
Frais payés d'avance	**2 433**	294
Dettes de fonctionnement	**(2 382)**	(6 238)
Apports reportés	**628**	(16 400)
	(31 152)	22 527
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	**27**	291
Obtention de financement supplémentaire	**54 761**	-
Remboursement de la dette à long terme	**(1 345)**	-
	53 443	291
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**22 291**	22 818
ENCAISSE, début de l'exercice	**123 686**	100 868
ENCAISSE, fin de l'exercice	**145 977 $**	123 686 $

PROJET

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, exploite un territoire contrôlé (zec). Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Association ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits tirés des contrats sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrats.

Ventilation des charges

L'Association ventile une partie de ses charges par fonction : Administration, Protection et amélioration faunique, Ponts et chemins et Poste d'accueil. Les salaires et charges sociales sont répartis au prorata des heures travaillées par chaque fonction. Certaines autres dépenses sont réparties selon l'utilisation spécifique par chacune des fonctions.

Instruments financiers

<u>Évaluation des instruments financiers</u>

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

PROJET

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks d'articles promotionnels sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Association sont composés de l'encaisse et du découvert bancaire.

3. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Charges de fonctionnement général

Un montant de charges du service des ressources humaines de 237 432 $ (2019 - 250 699 $) a été ventilé comme suit :

	2020	2019
Administration	**23 043 $**	34 978 $
Protection et amélioration faunique	**1 224**	2 844
Ponts et chemins	**43 179**	37 273
Poste d'accueil	**169 986**	175 604
	237 432 $	250 699 $

4. CRÉANCES

	2020	2019
Comptes clients	**53 533 $**	29 526 $
Subventions à recevoir	**117 921**	37 497
	171 454 $	67 023 $

PROJET

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES COMPTABILISÉES AUX RÉSULTATS

Le coût des immobilisations corporelles détenues par l'Association est le suivant :

	2020	2019
Terrain	**200 $**	200 $
Aménagement du terrain de camping	**11 215**	11 215
Aménagement du terrain de l'air de repos	**7 562**	7 562
Aménagement faunique	**93 440**	93 440
Bâtisses	**53 900**	53 900
Chemins	**592 348**	542 418
Équipement informatique	**14 449**	13 695
Logiciels	**12 081**	12 081
Machinerie et équipement	**151 621**	116 447
Mobilier de bureau	**17 248**	16 473
Outillage	**40 743**	40 743
Ponts et ponceaux	**290 589**	290 589
	1 285 396 $	1 198 763 $

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'Association dispose d'un emprunt sous forme de cartes de crédit, d'un montant autorisé de 6 000 $, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 8,5 % et renouvelable annuellement.

L'emprunt bancaire ne comporte aucune garantie.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Salaires et vacances courus	**13 911 $**	13 928 $
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	**2 388**	689
Taxes à la consommation	**3 937**	8 001
	20 236 $	22 618 $

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

PROJET

8. APPORTS REPORTÉS (suite)

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019
SOLDE, début de l'exercice	**1 372 $**	17 772 $
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	**(1 372)**	(17 772)
Montants reçus au cours de l'exercice	**2 000**	1 372
SOLDE, fin de l'exercice	**2 000 $**	1 372 $

9. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalité de remboursement jusqu'au 31 décembre 2022, portant intérêt au taux de 5 % par la suite, actualisé au taux d'intérêts effectif de 7 %, échéant en décembre 2025 (note 12)	**30 000 $**	- $
Écart entre la juste valeur et la valeur nominale de la dette sans intérêts	**(2 957)**	-
Emprunt, garanti par du matériel roulant, remboursable par versements mensuels de 508 $ incluant capital et intérêts au taux de 8,49 %, échéant en juillet 2025	**23 416**	-
	50 459	-
Portion échéant au cours du prochain exercice	**4 273**	-
	46 186 $	- $

PROJET

9. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital estimatifs et autres éléments de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Versements contractuels	Écart entre la juste valeur et la valeur nominale des dettes	Total
2021 -	4 273 $	(1 382) $	2 891 $
2022 -	4 650 $	(1 452) $	3 198 $
2023 -	35 060 $	(123) $	34 937 $
2024 -	5 504 $	- $	5 504 $
2025 -	3 929 $	- $	3 929 $

10. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

Une somme de 30 000 $ est affecté aux fins du projet « Prêt à camper », il n'y a eu aucune variation au cours l'exercice. L'Association ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Au 30 novembre 2020, environ 74 % (2019 - 63 %) des comptes clients sont à recevoir de trois clients (2019 - deux clients).

Risque de liquidité

L'Association est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à son emprunt bancaire, à ses dettes d'exploitation et à sa dette à long terme.

Risque lié au taux d'intérêt

L'Association assume un emprunt bancaire comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

PROJET

12. ÉVENTUALITÉS

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

La Société devra rembourser la subvention d'un montant de 10 000 reçue en 2020 dans le cadre du porgramme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, si l'emprunt n'est pas remboursé avant 1er janvier 2023.

Subvention salariale d'urgence du Canada

La Société a comptabilisé un montant de 57 755 $ à titre de subventions à recevoir dans le cadre des programmes de la subvention salariale temporaire (SST) et de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Ces subventions salariales se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

13. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude économique et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

L'Association a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de l'Association pour les périodes futures.

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

PROJET

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ANNEXES
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2020	2019
A - COTISATIONS, FORFAITS ET AUTRES DROITS		
Cartes de membre	**18 568 $**	17 856 $
Chasse à l'orignal	**16 262**	15 899
Chasse à l'ours	**1 566**	1 341
Chasse au petit gibier	**7 379**	5 220
Droit de passage annuel	**-**	200
Droit de passage pour la pratique de toutes les activités	**8 990**	7 068
Droit de passage quotidien	**23 621**	19 944
Gros forfaits	**111 105**	109 767
Pêche à la journée	**34 044**	34 872
Pêche forfait	**26 022**	20 910
Forfait chevreuil	**235**	-
	247 792 $	233 077 $
B - SUBVENTIONS		
Corporation du Pont de la Rivière-aux-Rats	**19 935 $**	15 843 $
Fédération Québécoise des Clubs Quads	**5 546**	4 915
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	**-**	1 949
Ministère des forêts, de la faune et des parcs	**3 000**	4 950
Zec Québec	**38 551**	16 649
Ville de La Tuque	**19 144**	21 039
	86 176 $	65 345 $
C - CONTRATS DE SERVICE		
Corporation du Pont de la Rivière-aux-Rats	**78 147 $**	63 686 $
Commissions des autres zecs	**23 282**	18 807
	101 429 $	82 493 $
D - AUTRES		
Ventes et fournitures publicitaires	**9 554 $**	9 624 $
Autres produits	**927**	4 289
Produits pour réfection des chemins	**6 515**	55 102
Produit de désactualisation	**2 957**	-
	19 953 $	69 015 $

PROJET

Association Chasse et Pêche Fléchée inc.

ANNEXES
Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2020	2019
E - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	**23 043 $**	34 978 $
Cotisations et affiliations	**6 696**	7 323
Fournitures	**789**	2 765
Fournitures de bureau et papeterie	**4 827**	6 245
Frais bancaires	**2 341**	1 818
Frais de carte de crédit	**4 628**	3 337
Frais de formation	**-**	1 497
Frais informatique	**1 753**	1 798
Frais de voyage et de représentation	**10 463**	11 417
Loyer	**1 800**	1 800
Publicité	**236**	465
Services professionnels	**5 083**	6 491
Services sanitaires	**17 935**	13 822
Taxes et permis	**1 529**	399
Télécommunications	**5 963**	5 179
Intérêts sur la dette à long terme	**687**	-
	87 773 $	99 334 $
F - PROTECTION ET AMÉLIORATION FAUNIQUE		
Salaires et charges sociales	**1 224 $**	2 844 $
Ensemencement	**14 602**	16 643
Frais de formation	**52**	74
Frais de voyage et de représentation	**-**	516
Télécommunications	**904**	880
	16 782 $	20 957 $
G - PONTS ET CHEMINS		
Salaires et charges sociales	**43 179 $**	37 273 $
Frais de matériel roulant	**21 834**	9 237
	65 013 $	46 510 $

PROJET

	2020	2019
H - POSTE D'ACCUEIL		
Salaires et charges sociales	**169 986 $**	175 604 $
Articles pour revente	**5 477**	4 582
Assurances	**14 322**	12 960
Combustible et électricité	**228**	249
Fournitures	**5 064**	3 722
	195 077 $	197 117 $
I - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES À MÊME LES PRODUITS		
Machinerie et équipement	**775 $**	- $
Équipement informatique	**754**	-
Matériel Roulant	**35 174**	-
Chemins	**49 930**	94 514
	86 633 $	94 514 $

PROJET